

Vivre à VILLERON



une belle cause, la solidarité au téléthon



Retrouvez l'ensemble des informations
et actualités de la commune de Villeron sur :
villeron.fr





SOMMAIRE

- p 2-4** Édito
- p 4-7** Vie scolaire
- p 8-9** Centre de loisirs
- p 9** Infos communales
- p 10** Communauté d'agglomération
- p 10-15** Vie en société
- p 15-16** Travaux
- p 17-20** Vie Associative

Titre du Journal :

VIVRE à VILLERON

Périodicité : Janvier, Mai, Octobre

Directeur de la publication :

Dominique KUDLA

Comité de rédaction :

Sylvie MORAT et Benoît BAZIER

Imprimeur : J.B. Impressions,

60 128 Plailly

Crédit photos :

Dominique KUDLA



ÉDITORIAL

Chers administrés,

Avant de vous faire découvrir le bilan de l'année 2021, je me permets d'insérer le texte qui figurait à l'intérieur de la carte de vœux que nous avons eu le plaisir de vous distribuer fin décembre.

Triste rengaine,

Le contexte difficile que nous traversons depuis le printemps 2020 ne doit pas nous inciter à la morosité mais plutôt nous engager à avoir une

démarche positive envers nos concitoyens et partenaires.

Je me permets donc, avec audace, de vous présenter tous mes vœux de santé, bonheur et bienveillance ainsi qu'à vos proches pour 2022.

Votre dévoué serviteur.

Tout d'abord,, au cours de l'année 2021, il nous a fallu faire face fin mars à la troisième vague de cette crise COVID 19 dont nous avons encore du mal à voir la fin.

Cette triste situation aura eu pour conséquence d'entraîner l'annulation du repas des anciens, des élus et salariés de la commune en décembre 2020 et 2021.

La cérémonie des vœux du maire aura subi le même sort et ne m'aura pas permis à deux reprises de remettre la médaille de reconnaissance de la ville à des concitoyens qui, il y plus de trente ans, pour certains, ont œuvré pour que la vie associative et sociale de Villeron permette entre autres, que le village prenne l'essor qui est le sien aujourd'hui.

Pour d'autres, c'est la reconnaissance de leur travail au service de la population.

Malgré ces désagréments, lors de la rentrée de janvier 2021, les élèves des classes maternelles ont pu prendre possession de la nouvelle école.

Ils ont ainsi eu la chance de fréquenter quotidiennement la très belle salle de motricité : tapis de gym, poutre, échelle de motricité, échasses, cerceaux...et bien d'autres accessoires qui permettent aux enfants de bénéficier de conditions optimales pour la pratique du sport.

Les vacances de février et celles de Pâques n'ont pas permis aux familles d'avoir un peu de répit.

Un des éléments positifs a été la poursuite des cours à l'école et des services associés, malgré quelques petits désagréments, auxquels nous ne pouvions pas échapper, dus aux absences d'enseignants qui ont été rattrapés par le COVID.

Pour les parents qui travaillent, cela a été une épreuve supplémentaire. A chaque fois, nous avons adapté le fonctionnement pour qu'ils ne pâtissent pas de ces situations dans leur quotidien.

Malgré ces désagréments, j'ai eu le plaisir d'accueillir les élèves et les enseignants lors de la reprise le lundi 26 avril 2021.

Charge de travail augmentée avec l'arrivée des nouveaux administrés.

Malgré ce contexte difficile, nous avons finalisé l'étude sur l'agrandissement du centre de loisirs et la création de trois nouvelles salles de classe.

En septembre, nous avons constitué le dossier d'appel d'offres pour choisir le constructeur en décembre et lancer les travaux en janvier sachant que nous avons, pour des raisons de coûts, privilégié des bâtiments modulaires qui sont très performants ; nous avons pu le constater dans nos précédentes réalisations.

Les élus et salariés de la communauté d'agglomération dont nous faisons partie ont fait le maximum pour assurer un fonctionnement excellent et poursuivre le soutien aux communes.

Notre esprit de corps ne se dément pas, ce qui nous a permis d'affronter cette crise sanitaire avec une relative sérénité. Toutefois, nous sommes tributaires de l'activité aéroportuaire en souffrance. Nous nous attendons à des lendemains difficiles.

Revenons à ce qui a animé notre quotidien.

Dès le printemps, avec la Directrice de l'école Madame DINTZNER, il nous a fallu sensibiliser l'Inspection académique sur la progression des effectifs liée à la livraison de nouveaux logements.

Nous avons ainsi pu passer de 8 à 10 classes à la rentrée de septembre pour accueillir 260 élèves. Il reste une classe disponible pour assurer la jonction jusqu'à la livraison de trois nouvelles salles de classe en septembre 2022.

Tout cela demande une grosse débauche d'énergie.

Encore un grand merci aux enseignants et aux salariés attachés aux activités scolaires et périscolaires, ainsi qu'aux secrétaires qui assurent la logistique, également aux familles qui font face à toutes ces contraintes.

J'ai eu le plaisir de recevoir, le lundi 27 septembre, le nouvel Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription Monsieur MARECHAL qui venait prendre contact avec les enseignants et leurs assistants. Il a été impressionné par la qualité de nos locaux, ce qui nous conforte dans nos choix.

Le vendredi 8 octobre l'élection des représentants des parents d'élèves, a entraîné l'éclatement des élus sur trois associations.

J'ai quelques craintes sur l'efficacité de ce résultat pour mettre en place les activités qui, jusqu'à présent, répondaient aux attentes des parents et motivaient l'ensemble des bonnes volontés sans arrière-pensée.

Au cours de l'été, il a fallu faire face au niveau de l'accueil à la mairie à des comportements un peu délirants de certains administrés dont de nouveaux arrivants, loin des réalités du terrain et des contraintes qui nous sont imposées par les services de l'état entre autres.

Nous avons été contraints à plusieurs reprises à faire appel à la Police Municipale et à la Gendarmerie, phénomènes que nous ne connaissions pas.

Nous sommes aussi victimes des réseaux sociaux dans lesquels de tristes individus déversent des propos infondés ou déformés sans savoir ce qu'ils encourent.

Un encart sur le sujet figure après l'éditorial.

Nous avons continué à militer contre la liaison LGV Roissy Picardie. A ce sujet, j'ai d'ailleurs été contacté par un journaliste du Courrier Picard le 11 janvier et un article est paru dans l'édition du 13 janvier.

Avec nos collègues des communes concernées et le soutien de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France CARPF, nous continuons à militer contre ce projet, sauf si dans sa conclusion néfaste sont prises en considération les revendications que nous portons pour un meilleur service sur la ligne D et la limitation des nuisances sur notre secteur.

Un collectif de riverains animé par Monsieur NAJIB, habitant de la commune, milite également contre ce projet.

L'action des élus et des salariés ne s'arrête pas là. Nous avons réinstallé le mobilier dans le restaurant scolaire pour qu'il soit opérationnel lors de la rentrée post vacances de la Toussaint.

L'entreprise Roissy TP a réaménagé la piste piétonne entre la sortie de Villeron et la zone d'activités.

Quant aux enseignants et aux représentants d'élèves des « Parents Villeronnais », ils ont pu renouer avec les actions au profit du Téléthon le samedi 4 décembre 2021.

Ces trois actions citoyennes basées sur le bénévolat et le volontariat sont décrites et illustrées dans la rubrique vie en société.

Il y a malheureusement des faits de société que l'on ne voudrait pas avoir à subir.

Notre communauté a été très affectée par le décès brutal de notre collègue Madame Catherine **SAUVANET** survenu le 9 décembre à son domicile.

Dans un contexte déjà difficile, il nous a fallu encaisser ce choc et continuer à assurer le meilleur service auprès de nos administrés qui la côtoyaient régulièrement pour l'inscription de leurs enfants au restaurant scolaire ou à la garderie et également lors de leur arrivée dans le village.

Nous les remercions pour leur comportement exemplaire dans cette période délicate.

Nous avons également appris le décès de Monsieur Jacques **SEILLER**, enfant du village, qui a été Conseiller municipal de mars 1965 à mars 1983, puis d'avril 1995 à avril 2001.



Dans ce bilan 2021, les conseillers municipaux s'associent à moi pour remercier vivement et chaleureusement Sylvie **TERRIOT**, infirmière installée à Villeron pour son engagement et son dévouement envers l'école et les administrés durant cette période qui perdure malheureusement en 2022 et a été particulièrement compliquée pour toute la population.

Je conclurai cet éditorial en l'illustrant avec la première page de la carte de vœux qui appelle à plus de fraternité. Tout un symbole.

Continuons à prendre soin de nous, de nos proches et de garder l'espoir de jours meilleurs.

A bientôt.

Dominique KUDLA

Attention aux dérives des réseaux sociaux.

Il est incontestable que les réseaux sociaux constituent de formidables outils de communication favorisant les échanges d'informations, les débats et les discussions de toutes natures.

Cependant, l'utilisation de ces outils numériques présente de nombreux avantages qui peuvent devenir néfastes s'ils ne sont pas utilisés avec une certaine prudence et des mesures de sécurité.

Les propos ou informations relayés sur ces plateformes proviennent parfois de personnes mal informées ou n'ayant pas vérifié la fiabilité et la neutralité des sources ou encore manquant de recul nécessaire à toute réflexion. L'instantanéité liée au canal numérique peut alors amplifier la diffusion rapide d'informations erronées.

De plus, le phénomène prend une toute autre dimension lorsque des personnes mal intentionnées s'immiscent masquées afin d'attiser les débats pour créer un défouloir sur une personne ou un groupe de personnes, en vue de propos diffamatoires ou injurieux les déstabilisant.

A ce titre, il faut rappeler que la diffamation publique est un délit soumis au régime de la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1981. Le fait que l'infraction soit commise sur le réseau internet, un blog, un forum de discussion, un réseau social, etc... caractérise le caractère public de l'infraction et rend possible la poursuite en justice de l'auteur. A cela peut s'ajouter des caractères aggravants qui alourdissent les sanctions, comme les diffamations à connotation raciale, sexiste ou encore envers les corps constitués ou les représentants des pouvoirs publics.

Il est donc conseillé aux administrés d'user des réseaux sociaux avec parcimonie en multipliant les modes d'information, de vérifier si possible la fiabilité des propos avant de les relayer et de faire preuve de discernement envers le risque des personnes mal intentionnées qui se cachent derrière leur écran et qui visent l'inverse des débats apaisés et constructifs.

Sylvie MORAT

VIE SCOLAIRE

Meilleur vœux !

L'équipe pédagogique souhaite une bonne et heureuse année à tous les parents de l'école ainsi qu'aux Villeronnais.

Un contexte sanitaire difficile à l'école.

Les dernières semaines écoulées à l'école se sont avérées tendues et compliquées pour l'ensemble des élèves, des familles ainsi que pour l'équipe pédagogique. En effet, de nombreux cas d'enfants positifs ont été recensés ces derniers mois.

L'application du protocole sanitaire rigoureux a mis à rude épreuve les élèves et les familles durant cette période et les absences de quelques professeurs non remplacés n'ont pas simplifiées les choses.

Aujourd'hui, l'allègement du protocole sanitaire par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale est une bonne nouvelle pour l'ensemble des familles et des élèves. Cela devrait simplifier un peu le quotidien pour tous.

4

Je tiens d'ailleurs, à remercier l'ensemble des familles qui ont appliqué avec sérieux le protocole sanitaire ainsi que pour leur soutien dans cette période compliquée.



Une belle action solidaire à l'école : Le TELETHON

Afin de sensibiliser nos élèves à la solidarité et en lien avec notre projet d'école, nous avons organisé des animations en faveur du Téléthon le mardi 30 novembre 2021 et le samedi 4 décembre 2021.



Au programme, expositions et vente de gâteaux réalisées par les élèves, ateliers ludiques et artistiques proposés par l'équipe pédagogique, défis « familles » enfants/parents, défis sportifs... un moment convivial malgré le temps maussade.





Pour clôturer la matinée, l'Association des « Parents Villeronnais » a organisé un lâcher de ballons biodégradables. Un moment très émouvant pour tous.



Je tenais à remercier toutes les familles pour leur participation au Téléthon et particulièrement l'Association des Parents Villeronnais pour l'organisation du magnifique lâcher de ballons. Nos actions, vos dons et votre participation ont permis de récolter et de reverser 704.80 euros à l'AFMTELETHON.

Claire DINTZNER

Le Téléthon dans la classe des CM1/CM2 de Madame CHARLET

A l'occasion du Téléthon, la classe a mené différentes actions.



Nous avons confectionné des brochettes de bonbons afin qu'elles soient vendues, nous avons également réalisé une exposition où différents thèmes étaient abordés: le rôle et les actions du Téléthon, les maladies, la recherche....Merci à Coraline, Jade, Ewen, Corentin, Cassie, Marlay, Lily et Laura pour leur participation.

Des défis sportifs ont été réalisés:

- Marathon piscine : la classe a effectué 185 tours de bassin en 20 minutes soit près de 13 kms! Ils se sont tous investis même les non nageurs.
- Défis corde à sauter : Faycha a réussi 391 sauts.
- Défis anneau à sauter : Ornella a réussi 609 sauts et Jade 860 sauts.



Je suis fière de l'investissement de la classe pour cette belle cause.

Elodie CHARLET



La visite du Père Noël chez les Hirondelles pour les classes de maternelles et C.P

Cette année encore, le Père Noël n'a pas oublié nos petites hirondelles !

Le jeudi 16 décembre au matin, lorsqu'il est passé par la cour de récréation, en longeant les fenêtres de l'école, avec son long manteau rouge et sa barbe blanche, la réaction enjouée des enfants ne s'est pas fait attendre.



Le vieux bonhomme n'a pas dérogé à son escale traditionnelle sur Villeron, lui permettant une répétition générale avant sa grande tournée.

Il a reçu un accueil des plus chaleureux par les petits écoliers des classes de maternelle. Il a ainsi eu droit à des chants de Noël et certains enfants lui ont remis des dessins.

En remerciement de tous ces instants privilégiés, le Père Noël n'étant pas venu les mains vides, il a distribué des cadeaux pour chacun.



Les enfants ont donc eu la joie de déballer les paquets et découvrir les jeux en bois qu'il a choisi spécialement pour eux.

Après des derniers au revoir, le Père Noël s'en est allé pour finir de préparer son grand soir. Les enfants, quant à eux, ont poursuivi ce moment par un chocolat chaud et des viennoiseries, chacun dans leur classe.

Ils sont ensuite repartis chez eux, les yeux pleins d'étoiles et impatients en attendant le grand jour du 24 décembre.



CENTRE DE LOISIRS

Pour commencer l'équipe d'animation se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

L'année 2021 a été assez parasitée avec la pandémie que l'on vit depuis deux ans. Nous faisons de notre mieux afin de moins perturber le quotidien de vos enfants. Dans la mesure du possible nous évitons le brassage, ils sont placés par groupe de classe pendant le périscolaire, la cantine ainsi que les mercredis.



Les vacances de Toussaint sont les premières vacances de l'année scolaire.

Nous avons eu la première semaine une vingtaine d'enfants et une quinzaine pour la deuxième semaine. Comme chaque année, le thème des vacances était Halloween. Les enfants ont confectionné des mobiles à suspendre dans la garderie et des décorations pour orner les fenêtres. Nous avons décoré la porte d'entrée du centre de monstres et de fantômes.

Nous avons également fait des activités sur le thème de l'automne.



Les vacances de Noël

Le centre était ouvert la première semaine avec un effectif de 17 enfants ; 12 maternelles et 5

primaires. Le thème de la semaine était Noël ; les enfants ont confectionné de belles décorations pour le sapin, des mobiles pour la décoration du centre de loisirs.

Nous sommes allés à Chantilly au musée du cheval assister au spectacle Alana et La Cité d'Opale. A travers ce conte, nous suivons le voyage d'Alana, des montagnes de l'ouest aux forêts luxuriantes. Elle vivra des aventures qui l'emmèneront à la rencontre des femmes de la Cité d'Opale



Les mercredis au centre de loisirs

Le centre de loisirs ouvre ses portes à 7h15 jusqu'à 9 heures, le centre de loisirs ferme à 18h55.

8

Les enfants sont par groupe de classe afin de limiter au maximum le brassage.

A partir de 10 heures nous faisons des activités adaptés aux âges des enfants.



Après le repas, les plus petits font la sieste pendant que nous occupons les plus grands à diverses activités.

Au printemps on pourra bénéficier du terrain de tennis couvert afin d'initier les enfants à plusieurs disciplines sportives.

Le mercredi 8 décembre nous avons eu le grand plaisir de recevoir Laure et son guitariste pour nous raconter des contes de Noël.



Activité des mercredis



Anne SILVA

ANNULATIONS ET INSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRES.

Nous vous rappelons qu'il est important pour le bon fonctionnement du service scolaire de bien rendre les feuilles d'inscriptions aux services périscolaires et cantine aux dates indiquées.

Il est également nécessaire de prévenir en cas d'absence le centre de loisirs pour toute annulation la veille avant 9h15 hors week-end et jour férié au **01.34.31.19.91** ou au **06.26.25.01.35** ou par mail **centredeloisirs-villeron@wanadoo.fr**.

L'école, le périscolaire et la restauration scolaire sont deux entités bien différentes.

INFOS COMMUNALES

Mairie de villeron

25, rue Saint-Germain - 95380 VILLERON
Tél. : 01 34 68 15 00 - Fax : 01 34 68 27 20
contactvilleron@roissy-online.com

**Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie
à compter du 21 septembre 2020.**

Lundi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 18 h 00
Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 00
Jeudi : 13 h 30 à 18 h 00
Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 17 h 00

Fermé au public le MARDI, le JEUDI matin et le SAMEDI

Naissances

- LOZANO MAINGONNAT Lola
née le : 6 octobre 2021 à GONESSE (95)
- BARBET-ANDRZEJEWSKI Matéy
né le : 13 décembre 2021 à GONESSE (95)

Décès

- SEILLER Jacques décédé le :
13 janvier 2022 à GONESSE (95)

ASSOCIATION CREATIVE

Dans le cadre de l'action « Le bus de l'initiative » organisée en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Roissy Pays de France (CARPF) et les services de l'État, l'association a pour mission d'intervenir sur les communes de la CARPF pour sensibiliser les habitants sur les questions liées à l'emploi, la formation et à la création d'entreprise.

La commune a naturellement souscrit à cette initiative.



C'est ainsi que le lundi 29 novembre 2021, de 14h00 à 17h00, sur la place de l'église, le bus de l'initiative a pu aller à la rencontre de la population.

Malheureusement, soit à cause d'une communication insuffisante ou d'un manque d'intérêt de la population ou l'absence de besoins, ce passage n'a pas eu le succès voulu.

Nous ne pouvons que le déplorer pour cette action.

VIE EN SOCIÉTÉ

Armistice du 11 novembre 2021

Cette année, la commémoration de l'armistice de 1918 s'est déroulée devant plusieurs dizaines de citoyens tout en respectant les préconisations sanitaires en vigueur. L'an dernier les conditions sanitaires drastiques à respecter avaient terni cette cérémonie.

Cet hommage aux soldats de la Grande Guerre est toujours un moment très solennel.



En tant que Maire de la commune, j'ai procédé à la lecture du message de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, puis j'ai cité les noms des combattants morts pour la France depuis décembre 2020 et lors de la guerre de 14/18.

Vous trouverez ci-après la fin du discours de Madame DARRIEUSSECQ Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées.

« Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. Ils nous rappellent la fraternité d'armes

La même fraternité unit toutes les filles et tous les fils de France qui œuvrent aujourd'hui à la défense de notre pays et qui mènent notre inlassable combat pour la liberté. La même fraternité mémorielle qui, chaque 11 novembre, nous réunit pour honorer les combattants de tous les conflits, pour rendre hommage à ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. La Nation salue la mémoire des soldats morts pour la France en 2021.

Aujourd'hui, dans un même mouvement, la France reconnaissante fait cortège au cercueil d'Hubert GERMAIN jusqu'à la crypte du mémorial de la France combattante au Mont Valérien. Selon la volonté du général DE GAULLE, l'ultime compagnon de la Libération y reposera. Dernier dans la mort, parmi les premiers de 1940, Hubert GERMAIN est le porte-étendard des 1 038 illustres qui ont tant fait pour l'idéal de liberté et l'esprit français.

La flamme des compagnons s'est éteinte, mais nous sommes les dépositaires de ses braises ardentes. Entretien-les sans cesse, ravivons-les inlassablement, en honorant ceux qui donnent leur vie pour la France, ceux qui la servent avec dévouement et courage. »

Nous nous sommes ensuite retrouvés à la mairie pour le pot de l'amitié et fêter ainsi Monsieur DZELLAT Hyacinthe dont le fils réside à Villeron.



Il a obtenu pour ses faits d'armes la carte de combattant volontaire.

Cet ancien enfant de troupe, son père ayant également été militaire de carrière a été amené à intervenir aux quatre coins du monde dont trois séjours en Polynésie française.

Il a obtenu sa carte de combattant en 1978 pour ses faits d'armes qui, malheureusement, ont entraîné son invalidité.

Sa carrière a débuté le 27 septembre 1957 pour s'achever le 1er août 1984 avec le grade de Premier Maître Fusilier Marin. Il a été plusieurs fois décoré pour ses faits d'armes.

C'est une personne très sympathique qui nous avait déjà honorés de sa présence en 2015.

Dominique KUDLA



Visite du groupe scolaire

Le samedi 13 novembre 2021, les Villeronnais étaient conviés à venir découvrir l'ensemble du groupe scolaire. Les élus présents ont guidé les visiteurs tout au long d'un parcours jalonné de panneaux explicatifs.



Ce fut tout d'abord l'occasion de se remémorer ou d'apprendre les origines de l'école à cet emplacement.



ORIGINE DU GROUPE SCOLAIRE

En 1954, le Conseil municipal en place décide la construction d'une école composée de deux classes une pour les CP, CE1, CE2 et une pour les CM1, CM2, Fin d'étude 1ère année et Fin d'étude 2ème année, soit de 6 ans à 14 ans.

A cette construction, étaient ajoutés deux logements pour les instituteurs. Le préau et les sanitaires se situaient à l'emplacement de la bibliothèque et du local dédié à l'initiation de l'informatique.

Le préau où vous vous trouvez a été construit en 1990.

La première rentrée scolaire s'est déroulée en septembre 1957.

Jusqu'en juin 1957, l'école avec classe unique était située là où est installé actuellement l'accueil de la mairie et ses annexes.

La population évaluée en 1956 se situait autour de 270 habitants.

Vous pourrez apprécier la qualité d'une construction qui a 65 ans, notamment de la qualité du parquet qui est d'origine.



Origine du groupe scolaire

En 1954, le Conseil municipal en place décide la construction d'une école composée de deux classes une pour les CP, CE1, CE2 et une pour les CM1, CM2, Fin d'étude 1ère année et Fin d'étude 2ème année, soit de 6 ans à 14 ans.

A cette construction, étaient ajoutés deux logements pour les instituteurs. Le préau et les sanitaires se situaient à l'emplacement de la bibliothèque et du local dédié à l'initiation de l'informatique.

Le préau actuel a été construit en 1990.

La première rentrée scolaire s'est déroulée en septembre 1957.

Jusqu'en juin 1957, l'école avec classe unique était située là où est installé actuellement l'accueil de la mairie et ses annexes.

La population évaluée en 1956 se situait autour de 270 habitants.

Les visiteurs ont pu apprécier la qualité d'une construction qui a 65 ans, notamment de la qualité du parquet qui est d'origine.

Dans les années 1960 et 1970, la commune amorce un changement de visage, par des accroissements successifs de population, signe de son attractivité. En ce sens, ce sera les nouvelles constructions de la rue de la Sucrerie, de la Résidence Le Parc, puis de la Résidence du Jardin Carré dès 1990.

Ainsi, l'école poursuit son développement afin d'accompagner une population qui passe de 310 habitants en 1975 à 700 à la fin des années 1990.

D'ailleurs, si le nombre de classes suit l'évolution du village, il en va de même concernant les infrastructures périscolaires qui s'imposent, afin d'offrir des services de qualité aux familles qui viennent s'installer.

Agrandissement du groupe scolaire et réalisation d'une cantine avec son restaurant.

Construction en mai 1990 (inauguration le 22 juin 1991)

Montant : 4814084 francs, soit 1 140 380 euros avec le convertisseur de l'INSEE.

- **Centre de loisirs** : Construction en octobre 2002, jusqu'en octobre 2003. Il a été livré en octobre 2004
- **Reconversion de l'ancien centre de loisirs et du bureau de la directrice en bibliothèque et salle informatique** en 2004.
- **Modules de 2 classes Portakabin** attenantes au groupe scolaire.

Location à partir de juillet 2017, puis acquisition définitive de nouveaux modules plus grands complétés d'un bloc sanitaire en 2019 pour un montant de 213 711 euros ttc, or travaux de VRD, occupation dès septembre 2019.

- **Restaurant scolaire** (capacité 100 places).

Travaux de terrassement démarrés en juin 2017 et achèvement en septembre 2017

- **Renouvellement du mobilier scolaire** pour toutes les classes en 2017.

Lors de cette visite, les Villeronnais ont enfin pu apprécier le soin apporté à la conception de l'école maternelle l'Arc-en-ciel, résolument tournée vers un apprentissage moderne pour les plus petits.



ÉVOLUTION DU GROUPE SCOLAIRE

Agrandissement du groupe scolaire et réalisation d'une cantine avec son restaurant.

Construction en mai 1990 (inauguration le 22 juin 1991)

Montant : 4 814 084 francs, soit 1 140 380 euros avec le convertisseur de l'INSEE.

- **Centre de loisirs** : Construction en octobre 2002, jusqu'en octobre 2003.
- **Reconversion de l'ancien centre de loisirs et du bureau de la directrice en bibliothèque et salle informatique** en 2004.
- **Modules de 2 classes Portakabin** attenantes au groupe scolaire.

Location à partir de juillet 2017, puis acquisition définitive de nouveaux modules plus grands complétés d'un bloc sanitaire en 2019 pour un montant de 213 711 euros ttc, or travaux de VRD, occupation dès septembre 2019.

- **Restaurant scolaire** (capacité 100 places).

Travaux de terrassement démarrés en juin 2017 et achèvement en septembre 2017

- **Renouvellement du mobilier scolaire** pour toutes les classes en 2017.



Ecole maternelle l'Arc-en-ciel :

Achat d'une partie du corps de ferme début 2017 à Madame GRANDAY, puis démolition en juillet 2017.

Démarrage de la construction en novembre 2018, fin des travaux en décembre 2020 pour une ouverture en janvier 2021.

Une partie du mur des écuries a été conservée pour réaliser le préau afin de garder une trace du passé comme les locaux techniques situés le long de l'Allée Gérard BAUCHE.

Création de 4 classes spacieuses, 2 dortoirs, 1 grande salle de motricité, 1 bureau de direction, 1 salle des maîtres et des salles de rangement.

Montant : 2 443 586 euros ttc, auxquels il faut ajouter le montant de l'acquisition et de la démolition, Lors du recensement en janvier et février 2019, la commune comptait 1506 habitants.

D'après l'évaluation que nous avons effectuée en octobre 2022 depuis la livraison des nouveaux logements France Pierre, nous sommes près de 1800 habitants.

Au terme de ce parcours historique à travers le groupe scolaire, nous pouvons retenir que depuis les années 1950, l'école de Villeron constitue le marqueur d'un village en perpétuelle évolution.

Les équipes municipales successives sont toujours parvenues à s'adapter et à anticiper les besoins des familles, malgré les contraintes d'espace et de budget.

Pour les jeunes Villeronnais, aujourd'hui et dans le futur, il est essentiel d'AVOIR une infrastructure scolaire de qualité, fonctionnelle et disposant des outils et équipements modernes, tout en conservant les acquis du passé.

Cela leur permettra d'ÊTRE des élèves équilibrés et sereins pour conjuguer le meilleur avenir possible.



Renforcement de la piste piétonne le long du CD 9

Au printemps 2015, Monsieur **VIEIRA** a eu la gentillesse de stabiliser le bas-côté situé à gauche du CD 9 entre la sortie de Villeron et son établissement l'entreprise de travaux publics **Roissy TP**.

Cette initiative avait pour but de rendre cet espace accessible aux piétons.

Nous avons évoqué à plusieurs reprises la possibilité de reprendre ce travail afin de réaliser une piste mieux stabilisée plus sécurisée et bordée d'arbres côté champ afin de mieux l'intégrer dans le paysage.

Monsieur **VIEIRA** a tenu parole et le samedi 18 décembre, ses équipes ont achevé ce travail de qualité qui valorise la zone concernée.

Je l'ai bien entendu remercié pour l'attachement qu'il porte à notre village qui s'est déjà concrétisé par différentes actions au profit de l'école. C'est un partenariat qui permet une économie substantielle pour la commune.

Nous avons récemment rencontré un représentant du service des routes du département afin de mettre en place la signalétique adaptée à cet aménagement.



NOUVELLE ÉVOLUTION DU GROUPE SCOLAIRE

Ecole maternelle l'Arc-en-ciel

Achat d'une partie du corps de ferme début 2017 à Madame GRANDAY, puis démolition en juillet 2017.

Démarrage de la construction en novembre 2018, fin des travaux en décembre 2020 pour une ouverture en janvier 2021.

Une partie du mur des écuries a été conservée pour réaliser le préau afin de garder une trace du passé comme les locaux techniques situés le long de l'Allée Gérard BAUCHE.

Création de 4 classes spacieuses, 2 dortoirs, 1 grande salle de motricité, 1 bureau de direction, 1 salle des maîtres et des salles de rangement.

Montant : 2 443 586 euros ttc, auxquels il faut ajouter le montant de l'acquisition et de la démolition,

Lors du recensement en janvier et février 2019, la commune comptait 1506 habitants.

D'après l'évaluation que nous avons effectuée en octobre 2022 depuis la livraison des nouveaux logements France Pierre, nous sommes près de 1800 habitants.



Benoît BAZIER

Décor de Noël

Cette année encore Monsieur Umberto **MADEIRA** assisté de Maxime a réalisé le décor de Noël.

Pour lui donner du cœur à l'ouvrage, nous avons fait quelques investissements sur les décors lumineux.

Chaque année, nous essayons d'apporter un peu de nouveautés pour le plaisir des enfants.

Déplacement arrêt de bus



La réalisation de la résidence Emile LECERF par le constructeur **Arthur BRAS** nécessite comme les autres lotissements, de gros travaux pour la réalisation de nouveaux réseaux.

C'est ainsi qu'au cours de la semaine 3, la **SAUR** est intervenue rue de l'Ormet pour l'eau potable.

A partir de juin, la rue de l'Ormet sera de nouveau touchée pour le réseau électrique.

Afin d'anticiper les problèmes de circulation, nous avons demandé le déplacement de l'arrêt de cars situé à l'intersection de la rue de l'Ormet et celle du Jardin Carré.

Il se trouvera désormais sur la rue François Léon ORMANCEY au niveau de la Place Jean GOLINELLI secteur où la population empruntant le car est la plus nombreuse.

Afin de finaliser complètement le projet, une réunion a été programmée avec les responsables de **KEOLIS**, du Département et la commune.



Collecte des déchets

Comme vous le savez, la collecte de nos déchets a été confiée au **SIGIDURS** par la Communauté d'Agglomération avec différents passages organisés dans notre village, dont les principaux sont pour rappel :

LES ORDURES MÉNAGÈRES



MERCREDI

La collecte a lieu l'après-midi.
SORTIR LE BAC LE JOUR DE LA COLLECTE **AVANT 12H.**

LES EMBALLAGES ET PAPIERS



VENREDI

La collecte a lieu le matin.
SORTIR LE BAC **LA VEILLE AU SOIR.**

A cela s'ajoute l'enlèvement des déchets verts prévus selon un calendrier mensuel qui, cette année, s'est terminé le 15 décembre et la collecte des encombrants à date fixe.

Il semble que certains administrés ne soient pas encore tout à fait familiarisés avec ces passages, puisque nous constatons régulièrement des encombrants et des déchets verts restés trop longtemps sur l'espace public ce qui n'est pas agréable pour le voisinage et peut-être source de danger.

Nous vous rappelons que certains encombrants ne sont pas pris en charge lors de la collecte à domicile (gros électroménager, huiles, pots de peinture, gravats...) et que par conséquent il est de votre responsabilité de les déposer en déchetterie, celle dont dépend Villeron étant à moins de 3 kms !

De même les déchets verts, lorsqu'ils sont volumineux, doivent être rassemblés en fagots, faute de quoi ils ne seront pas enlevés par les éboueurs.

Le SIGIDURS distribue chaque début d'année le calendrier des collectes qui comprend aussi les consignes de tri : merci d'en prendre connaissance et de le conserver, ce qui vous facilitera la tâche (ce calendrier est également consultable sur le site du SIGIDURS ou sur celui de Villeron/Rubrique Services aux Villeronnais).

Nous vous remercions par avance du suivi de ces consignes indispensables au bien vivre ensemble.

Alors que les premiers rayons de soleil pointent leur nez...

Le bien vivre ensemble passe par quelques règles incontournables, alors à toutes fins utiles, nous souhaitons en rappeler quelques-unes mais aussi faire appel au sens civique de chacun. Tout le monde aime profiter d'une grasse matinée mais aussi s'amuser entre amis n'est-ce pas ? Alors, que ce soit pour bricoler ou pour jardiner, n'oubliez pas que vous n'êtes pas seuls au monde... aujourd'hui le casse-pied c'est le voisin mais demain ce sera peut-être vous... Ainsi :

Les as du bricolage comme les mordus de la tondeuse peuvent s'adonner à leur sport favori :

- En semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h et pour le jardinage uniquement de 16h à 19h.

Les fêtards peuvent s'amuser autant qu'ils le souhaitent mais en respectant leur voisinage, sans provoquer de nuisances sur la voie publique et sans dégrader les espaces verts dont chacun souhaite pouvoir profiter aussi.



Différents arrêtés municipaux s'appliquent sur la commune – ils sont consultables en mairie et proscrivent notamment :

- Les feux et barbecues sauvages sur l'espace public,
- La consommation d'alcool sur la voie publique, de jour comme de nuit,
- **La circulation des scooters, motos et vélos sur les espaces verts. Les deux roues comme les rollers peuvent circuler mais sans gêner les autres usagers.**
- **Le manque de savoir-vivre de quelques possesseurs de chiens : ceux-ci doivent être tenus en laisse (encore plus ceux de catégorie 1) et ne rien oublier derrière eux après leur balade (rues et espaces verts compris). Pensez à ramasser les déjections de votre animal favori.**
- **L'abandon de déchets et autres détritrus sur les espaces publics.**

TRAVAUX

Résidence Emile LECERF

Les travaux démarrés en juillet avancent à un bon rythme, comme vous pourrez le constater sur les photos illustrant cet article.

La société **SAUR** le nouveau distributeur d'eau potable, depuis le 1er janvier, sur notre territoire a procédé à la réalisation du tronçon pour alimenter cette nouvelle résidence et ainsi pouvoir poser un poteau à incendie conformément aux préconisations figurant dans le permis de construire.

Ce fut aussi l'occasion d'installer une vanne de sectorisation.



Réfection du sol du restaurant scolaire

Au cours des vacances de la Toussaint nous avons programmé la réfection du revêtement du plancher du restaurant scolaire.



En effet, lors de la réception du chantier en août 2017, j'avais émis des réserves sur la qualité du travail accompli.

Quatre années après et un passage intensif fort logique dans ce restaurant, la société a convenu que le travail n'avait pas été fait dans les règles de l'art et a donc programmé la réfection d'une partie du sol, la commune prenant à sa charge la pose du sol souple que nous n'avions pas réglé à l'époque.

Première déconvenue à cause du Covid, les travaux n'ont pas pu être réalisés comme prévu en août faute de la livraison à temps des fournitures.

Ils ont donc été reprogrammés lors de vacances de Toussaint et là, c'est l'entreprise qui devait déposer et reposer le plancher qui a été complètement défaillante sur les délais et la qualité de la pose.

Ce sont donc les salariés de la société Martin Calais qui ont dû reprendre le travail ce qui ne laissait plus que quatre jours dimanche compris à la société qui devait mettre en place le revêtement.

Nous avons donc eu des sueurs froides parce qu'il fallait que le restaurant soit prêt pour le lundi matin.

Le dimanche matin, pendant qu'un salarié effectuait les finitions les salariés et élus volontaires et surtout disponibles ont donc remis en place tout le mobilier du restaurant qui avait été stocké dans des salles de classes à proximité et dans la salle des fêtes.

Je remercie donc pour leur sens civique, chez les salariés, Mesdames DRAUCOURT, DE OLIVEIRA, SILVA, DELOGU, VIGIER et FERENCK, et Monsieur PELERIN, chez les élus, Mesdames TRETARRE et DEDIER, Messieurs THORDJMAN, DUPUIS, MAUCLER et SILVA.



Renforcement du chemin rural de Louvres à Montmélian

Au printemps 2017, nous avons profité de la suppression des pistes qui avaient permis à RTE (Réseau de Transport Electrique) d'entretenir la ligne à haute tension Moimont Moru pour demander à la société LESSINGER chargée de ce travail de récupérer les matériaux pour renforcer le chemin qui va de Louvres à Saint-Witz.

Cet investissement n'était pas inutile parce qu'il permettait à la sucrerie de Chevrières (Oise) de faire circuler les poids lourds sur cette voie au lieu d'emprunter à charge le CD9.

Cela permettait également aux piétons et coureurs à pieds de se déplacer de façon plus confortable.



Toutefois, au fil des années avec le passage des engins agricoles des différents agriculteurs et la collecte des betteraves, le chemin s'est à nouveau détérioré.

En évoquant ce sujet avec un collègue de la CARPF, j'ai appris que la sucrerie abondait une cagnotte.

En effet, cette cagnotte peut financer des travaux via un abondement qui est versé aux planteurs dénommée « participation aux accès silos ». Elle appartient aux planteurs et il leur revient de la dépenser pour financer des projets de création ou d'entretien de chemins d'accès aux silos.

J'ai donc contacté le Responsable Optimisation Logistique Agricole TEREOS Sucre France à Chevrières à l'automne.

Avec son soutien et la compréhension des agriculteurs qui cultivent les terres autour de ce chemin nous avons pu grâce à la participation de la commune pour boucler le financement faire exécuter les travaux en octobre 2021.

Il restera quelques améliorations à apporter après la fin de la campagne de collecte des silos.



VIE ASSOCIATIVE



CLUB « LES GENS HEUREUX DE VILLERON »



En **septembre**, nous avons pu reprendre nos rendez-vous du lundi, avec beaucoup de bienveillance, en maintenant bien sûr les gestes barrières préconisés, et chacun a pu de nouveaux s'exercer aux jeux de sociétés, belote, rummikub, scrabble et triomino...

Octobre, les adhérents ont été conviés à assister le 25 octobre 2021 à l'Assemblée Générale qui n'avait pu se faire vu la situation sanitaire en Janvier 2021. Une modification du bureau a été imposée par la démission en tant que présidente de **Marie Andrée Nadeau-Blirando** qui a déménagé.

En conséquence, le nouveau Bureau se compose comme suit:

Présidente : Chantal Masoyez

Trésorière : Christiane Jacques

Secrétaire : Marie-Jo Beiller

Secrétaire adjointe : Sylvie Terriot

Suppléante : Monique Guingand

Il a été décidé ce jour-là et unanimement de nommée Marie-Andrée Nadeau-Blirando Présidente d'honneur pour ces 10 années de disponibilité envers notre association, dont nous la remercions.

Novembre, certains de nos adhérents ont émis l'envie de se confronter de nouveau au bowling, mais malheureusement faute de personnel, Factory Bowling ne peut plus assurer l'ouverture les lundis après-midi,

Lors de l'AG, nos adhérents ont évoqué les sorties programmées et reportées suite aux décisions gouvernementales prises pour la Covid, entre autres les visites des Châteaux de la Malmaison, de la petite Malmaison et de Pierrefonds, visite de Bruges et de Gerberoy.

Seule la visite de la Malmaison a été réalisée à ce jour.

Nous avons commencé par la visite de l'Eglise St Pierre et St Paul (photos n° 1); elle est notamment connue pour abriter les tombeaux de Marie Joséphe Rose Tascher de La Pagerie, dite Joséphine de Beauharnais qui était la première épouse de l'empereur Napoléon 1er et d'Hortense Eugénie, Cécile de Beauharnais, reine de Hollande, suivie d'une pause au restaurant, (photo n°2)

Puis, nous avons enchaîné par la visite des Châteaux, celui de la Malmaison acquis en 1799 qui était la demeure impériale et propriété préférée de l'impératrice Joséphine et de Napoléon Banaparte, (photos n° 3, 4 et 5)



Nous avons poursuivi par la visite du Château de la petite Malmaison demeure privée et classée qui fut commandée en 1803 par l'Impératrice Joséphine. Pour cette visite, nous avons été reçu par le Comte Stefan Czarnecki qui nous a expliqué que ce lieu était réservé à la passion de l'Impératrice Joséphine : la botanique. Elle y cultiva des plantes comme le jasmin, la rose, l'hortensia et la violette de Parme, lieu chargé d'histoire, (photos n°6 et 7)



Nous avons réussi à nous retrouver à l'occasion de l'arrivée du Beaujolais, afin de partager un repas fait de cochonnailles, (photo n°8)

Décembre, nous sommes allés au cinéma voir le film «On est fait pour s'entendre» avec Pascal Elbé et Sandrine Kiberlain, film apprécié.

L'ensemble du nouveau «bureau» a décidé, compte tenu qu'il n'a pas été possible cette année de fêter les anniversaires comme d'habitude, d'offrir aux adhérents un repas de fin d'année (photos n°9..) à Reims, avec visites d'une fabrique de foie gras et d'une cave de champagne avec dégustation (avec modération) suivi d'une visite libre au Marché de Noël de cette ville ; tous frais remboursés par le Club.



Les adhérents ont apprécié et remercient «le bureau» pour cette initiative, d'autant que chacun est reparti en plus avec un ballotin de chocolats et une flûte de champagne offerts par «le bureau»,

Un petit clin d'œil à Denise et à Henriette qui ont rejoint le clan des octogénaires, à Danielle celui des septuagénaires et Myriam celui des sexagénaires,

Nous ne manquerons pas de remercier **Sylvie Terriot** pour sa contribution financière faite à « l'Association des Gens Heureux».

Nous espérons vivement pouvoir faire nos réunions et des sorties en 2022, telles que Bruges, Provins, Abbaye de Chaalis, Musée de la dentelle à Chantilly, faire un cabaret, spectacle des années 80, Venise etc.....

Christiane JACQUES

VIE ASSOCIATIVE *R.E.V.E.S.*

Fête du Potiron – Samedi 30 Octobre 2021

Cette année ayant été si difficile avec la crise sanitaire, c'est avec une immense joie que nous avons pu nous retrouver pour notre fameuse fête du potiron. Bien entendu, dans le respect des gestes barrières et le contrôle des Pass ou PCR était à l'ordre du jour.



Toutes ces contraintes n'ont pas fait fuir nos nouveaux adhérents et vaillants volontaires qui sont venus nombreux.

Voilà quelques années que nous organisons cette fameuse soupe avec les potirons qui poussent dans nos jardins. La récolte fut bonne et la soupe encore meilleure puisqu'il n'y a eu que peu de reste.

La règle est toujours la même, les volontaires passent une partie de l'après-midi à éplucher, à trancher et mitonner la soupe de potiron, à préparer le dessert et à décorer la salle dans une ambiance de franche rigolade et de décontraction. C'est d'ailleurs peut être çà, l'ingrédient secret, qui rend cette soupe excellente.



18

La nuit tombée, les adhérents sont arrivés bols et cuillères en main, déguisés ou non, pour déguster en premier lieu un apéritif suivi de la soupe.



Mais la soupe ne s'est pas terminée ainsi, puisqu'il s'en est suivi une soirée des plus endiablées au rythme de notre super DJ Pierre.

Cette soirée, désormais bien ancrée dans les animations proposées par REVES, a une fois encore tenue ses promesses d'amusement, de détente et de convivialité.

Tous nos remerciements à celles et ceux qui ont donné quelques heures de leur temps pour la réussite de cette soirée.

Rendez-vous à l'automne prochain et pensez à semer les graines de potiron !

Marché de Noël – 27 et 28 Novembre 2021

Jusqu'au dernier moment, ce fut le suspens à savoir si ce marché allait être maintenu ou pas.

Mais on ne se décourage pas aussi vite, quoique...

Les exposants étaient heureux de nous retrouver et de pouvoir enfin reprendre un peu de vie normale, même si chacun a dû tenir compte des consignes sanitaires.



Nous tenons d'ailleurs à remercier tous nos bénévoles qui se mobilisent tous les ans pour aider à cette préparation qui demandent énormément d'énergie et de temps.

Rappelons que pour que le marché ait lieu dans de bonnes conditions, il nécessite une immense organisation et nous ne parlons pas des inscriptions. Non, le plus gros du travail s'effectue la veille, au moment où il faut installer les moquettes, les grilles, les tables et les chaises livrées par la commune. Mais également à la fin du marché et le lendemain pour tout ranger.

C'est ainsi, que dès le lendemain, de nombreux exposants ont été heureux de nous retrouver ou encore ceux absents qui ont tenus à nous témoigner leur regret de ne pouvoir assister à un tel événement soit par peur, soit parce qu'ils ne respectaient pas les consignes demandées.

Le stand de REVES n'a pas failli à sa réputation en proposant sa traditionnelle soupe aux pois cassés que les accoutumés réclament d'emblée, mais également ses quiches maisons, huîtres, gâteaux, boissons et l'incontournable des marchés de Noël, le vin chaud maison qui est toujours aussi délicieux.



L'ambiance était tellement à la détente, que certaines exposantes se sont initiées au Yoga sur place afin de se réchauffer un peu.

Puis n'oublions pas la surprise, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants et a ainsi pris toutes les commandes chuchotées à l'oreille.

De plus, les habitués viennent nombreux écouter les chants de Noël mais cette année malheureusement, de nombreux participants manquaient à l'appel et la chorale n'a pu se faire.



D'ailleurs, nous tenons à remercier **Abbygael**, pour son époustouffant solo et sa voix enchanteresse.

Encore un superbe succès rencontré lors de ce marché de Noël.

Toutefois, nous trouvons regrettable que les Villeronnais fassent autant l'impasse sur un évènement qui a lieu sur la commune.

Nous devons remercier tous ceux qui ont participé à la préparation, l'organisation, l'installation, le gardiennage, le rangement et surtout à nos vigiles qui se sont relayés pour assurer la sécurité et le maintien des règles d'accès.

Merci à la municipalité pour son aide et de permettre qu'un tel évènement puisse avoir lieu chaque année, ainsi que pour le prêt du Tennis couvert.

Clarinda DIAS



PROCHAINES DATES

Carnaval – Samedi 12 Mars 2022

Soirée Cabaret – Samedi 23 Avril 2022

Assemblée Générale – Vendredi 24 juin 2022

Nos coordonnées associationreves95@gmail.com ou 06.35.13.32.56

VIE ASSOCIATIVE



Après une année 2020 qui a vu l'ensemble des activités de l'ASL Villeron mises en pause pendant les deux tiers de l'année, 2021 aura été un peu plus riche avec la reprise de ses mêmes activités dans le respect des mesures sanitaires définies par le ministère chargé des sports.

Les licenciées de l'activité mosaïque ont terminé le blason de la commune qui a été installé dès le mardi 18 janvier dans la salle des mariages de la mairie.

Les différents tournois interclubs et les rassemblements comme la galette loto ou les rencontres pétanques ne sont toujours pas d'actualité.

Seule l'Assemblée générale annuelle a pu se dérouler en juin avec simplement les membres du Comité directeur.

Nous espérons pour 2022 une reprise de ces échanges qui font vivre notre association des moments de partages qui commencent sérieusement à nous manquer.

Malgré tout, nous avons pu organiser nos deux demi-journées d'inscription le 11 et 25 septembre 2021, avec une stabilisation du nombre de licenciés.

Dans cette idée d'un retour de la vie normale, nous souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

